

École Marie-Favery

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Marie-Favery Le lundi, 27 avril 2026, à 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Marie-Favery tenue le 27 avril 2026 à 18h30, au 7750 Christophe-Colomb, à Montréal et en virtuel sur la plateforme TEAMS.

PRÉSENTS :

Catherine Grenier, parent	Marc Brunette, enseignant
Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent	Benoit Daneau, technicien SDG
Claire Martin, parent	
Martin Saint-Onge, parent	

Formant quorum.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Martin Malo – Directeur
Annie Maltais – Directrice adjointe

MEMBRES ABSENTS :

Meryl Ozkanli, parent	Melissa Duarte Arizol, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

À 18h40, la présidente, Claire Martin, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Martin Malo suggère l'ajout de quatre (4) points d'information dans la section 12.1 Direction :

- Reconnaissance des bénévoles
- Semaine des éducatrices et éducateurs
- Circulation autour de l'école
- Suivi formation obligatoire membres du CÉ.

Il demande aussi de retirer les points d'information :

- Personnel enseignant / professionnel / soutien
- Service de garde.

Catherine Grenier suggère de modifier les années de référence scolaire pour uniformiser leur écriture, en format AA-AA. Elle demande également d'uniformiser le titre *Sorties éducatives et projets spéciaux*

(Approbation) pour *Demande pour sorties éducatives et projets particuliers (Approbation)*, tels que les précédents ordres du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Benoit Daneau que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-27/04/2026)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la séance du procès-verbal du 19 mars 2026
 - 3.1. Suivis au procès-verbal
 - 3.1.1. Comité de parents du service de garde
 - 3.1.2. Photo scolaire 26-27
 - 3.1.3. Formation offerte aux parents
 - 3.1.4. Calendrier 26-27
 - 3.1.5. Comité vert : Programme Bye Bye béton!
 - 3.1.6. Consultation des élèves – logo de l'école
4. Parole au public
5. Fournitures, manuels scolaires et frais chargés aux parents 26-27, incluant la contribution volontaire (Approbation)
6. Activités nécessitant un changement à l'horaire : rentrée préscolaire et accueil (Approbation)
7. Service de garde : Planification des journées pédagogiques 2026-2027 (Approbation)
8. Demande pour sorties éducatives et projets particuliers (Approbation)
9. Budget de fonctionnement du CÉ (Consultation)
10. Projet [Rue-école](#)
11. Rapport annuel (Information)
12. Points d'information
 - 12.1. Direction
 - 12.1.1. Organisation scolaire 26-27
 - 12.1.2. Projet éducatif
 - 12.1.3. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
 - 12.1.4. Bienvenue à la maternelle
 - 12.1.5. Reconnaissance des bénévoles
 - 12.1.6. Semaine des éducatrices et éducateurs
 - 12.1.7. Circulation autour de l'école
 - 12.1.8. Suivi formation obligatoire membres du CÉ
 - 12.2. Représentant du Comité de parents

- 12.2.1. Dernière rencontre
- 12.3. OPP
 - 12.3.1. Dernière rencontre

13. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 mars 2026

Consultation par courriel le 24 avril dernier, approuvé avec corrections et en attente de publication au moment du CÉ.

Adopté à l'unanimité (02-CE-27/04/2026)

3.1. Suivis au procès-verbal

3.1.1. Comité de parents du service de garde

À la suite de l'envoi d'une communication pour établir une première rencontre, la direction n'a reçu aucune réponse des parents qui avaient démontré un intérêt.

3.1.2. Photo scolaire 26-27

Claire Martin nous informe que Stéphane Vairo ne peut venir en automne 2026 mais qu'il pourrait venir pour le printemps 2027. Le CÉ et la direction trouvent que cette option n'est pas optimale. Annie Maltais informe que les enjeux de communication avec le fournisseur de cette année étaient de nature technique et que ceux-ci ont été réglés. Il est donc entendu que nous poursuivrons avec Mon petit passeport pour 26-27 et relancerons avec Stéphane Vairo l'année suivante en espérant avoir une disponibilité pour l'automne. La date retenue pour la prise de photo est le 20 octobre.

3.1.3. Formations offertes aux parents

Malgré les 44 inscriptions dans le formulaire en ligne, seulement neuf (9) parents (incluant des parents de l'école Saint-Gérard) se sont présentés au gymnase pour la conférence « Construire l'estime de soi chez son enfant » donnée par Édu.Pop. La prochaine conférence sera en virtuel, le 26 mai, sous le thème « Parent comme premier éducateur à la sexualité ». Le CÉ se questionne sur la meilleure manière d'utiliser le budget pour le soutien aux parents, mais aussi de trouver une manière efficace de cibler certains besoins précis. Catherine Grenier suggère que l'on puisse réfléchir à la possibilité d'offrir des formations plus près du quotidien et des besoins primaires. Annie Maltais suggère de valider la possibilité d'un atelier parent-enfant.

La revue littéraire dans l'info-parent, de Martin Saint-Onge, sur un livre de la « bibliothèque des parents » suscite de l'intérêt et des commentaires positifs. Un parent a demandé un livre sur la gestion des écrans à ajouter à la collection afin d'en faire un compte rendu.

3.1.4. Calendrier 26-27

Martin Malo a vérifié s'il était possible de devancer les dates de parution des bulletins pour accommoder les dates de dépôt des demandes d'admission dans quelques écoles secondaires privées. Comme il s'agit de dates limites publiées

par le gouvernement et diffusées à tous, il ne serait pas possible de la devancer sans autres motifs auprès des enseignants.

3.1.5. Comité vert : Programme Bye Bye béton!

Le comité vert de l'OPP est toujours en attente de l'échéancier. Un nouveau parent, M. Pilon s'est ajouté au comité.

3.1.6. Consultation des élèves – logo de l'école

Le processus consultatif pour le logo incluait l'ensemble de l'équipe école ainsi que les élèves, toutefois, uniquement ces derniers ont eu le droit de vote pour déterminer le logo final. Le choix est maintenant connu, mais gardé secret jusqu'à la cérémonie de dévoilement en mai.

4. PAROLE AU PUBLIC / COURRIELS AU CÉ

Aucune communication n'a été envoyée dans la boîte courriel, aucun invité n'est présent.

5. FOURNITURES, MANUELS SCOLAIRES ET FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 26-27

incluant la contribution volontaire (Approbation)

La direction a déposé les listes de fournitures pour consultation. Martin Malo explique l'historique de la contribution de 10 \$, toutefois la plateforme à utiliser sera validée ultérieurement puisque quelques enjeux technologiques et de communications sont survenus cette année.

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires), dont certaines pourront être légèrement modifiées selon l'enseignant qui prendra le poste lors des affichages d'ici la fin de l'année;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;

CONSIDÉRANT qu'une souplesse sera offerte aux parents de l'accueil pour l'achat du matériel;

Il est RÉSOLU :

1) D'APPROUVER, pour l'année scolaire 26-27, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquelles une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;

CM

MM

2) D'APPROUVER la poursuite de la demande d'une contribution volontaire, majorée à 10 \$ aux parents, sans que ce montant n'apparaisse dans le total des frais scolaires à payer, tel que balisé par le CSSDM;

3) DE MANDATER la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

IL EST PROPOSÉ par Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt les listes de fournitures et frais chargés aux parents 26-27 tels que présentés.

Approuvée à l'unanimité (03-CE-27/04/2026)

6. ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE : rentrée préscolaire et accueil (Approbation)

Martin Malo explique les enjeux et bienfaits de la rentrée graduelle pour le préscolaire. L'horaire de l'entrée progressive au préscolaire est présenté; il n'a pas été modifiée dans sa forme et est maintenu sur trois (3) jours. Le service de garde sera assuré lors de ces trois (3) jours. L'accueil des classes d'accueil se fera aussi dans la petite cour.

CONSIDÉRANT que l'horaire et les activités d'accueil nécessitent un changement à l'horaire régulier de l'école, permettant aux petits de s'adapter progressivement et aux intervenants de mettre en place les services requis;

CONSIDÉRANT que les parents ont déjà été informés de cet horaire lors du Bienvenue, qu'ils recevront un rappel par courriel et que les horaires seront centralisés dans le Guide de la rentrée;

IL EST PROPOSÉ par Catherine Grenier que l'horaire de l'entrée progressive soit approuvé sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (04-CE-27/04/2026)

7. SERVICE DE GARDE : Planification des journées pédagogiques 26-27 (Approbation)

Benoit Daneau présente la planification des journées pédagogiques 26-27. Il souligne qu'une attention particulière a été portée pour s'assurer d'offrir une variété d'activités afin de plaire aux élèves de 3^e cycle. La majorité des activités sont également disponibles aux élèves à mobilité réduite. Benoit Daneau et Annie Maltais trouveront une manière d'identifier les activités qui sont accessibles aux élèves à mobilité réduite pour s'assurer une bonne communication avec les parents concernés.

Catherine Grenier indique qu'il est apprécié que l'information au Padlet du service de garde soit mise à jour fréquemment, ce qui facilite la consultation des journées pédagogiques à venir.

IL EST PROPOSÉ par Martin Saint-Onge la planification des journées pédagogiques 26-27 telle que présentée.

Approuvée à l'unanimité (05-CE-27/04/2026)

8. DEMANDES POUR SORTIES ÉDUCATIVES ET PROJETS PARTICULIERS (Approbation)

8.1. Budget

Martin Malo présente les sorties et les différents budgets disponibles. Les mesures accordées à l'école seront toujours priorisées pour défrayer les coûts lorsque ce sera possible. Certaines activités dépassent le montant alloué par élève pour la mesure choisie.

CM

MM

8.2 Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur
Aucune nouvelle demande n'est présentée.

8.3. Projets particuliers

Une (1) nouvelle demande est présentée :

- Soirée des finissants : groupe 601-602-905. La soirée aura lieu le 22 juin prochain.

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit, à son article 87, que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

IL EST PROPOSÉ par Martin Saint-Onge l'approbation du budget, des activités éducatives et du projet particulier.

Approuvée à l'unanimité (06-CE-27/04/2026)

9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ (Consultation)

Le CÉ propose de reconduire l'utilisation du budget de frais de civilités (400 \$ - taxes incluses) pour des viennoiseries afin de remercier l'équipe-école. Annie Maltais indique que les journées et les heures des deux (2) livraisons devront être différentes pour s'assurer que tous puissent en profiter. Martin Saint-Onge propose de contacter deux (2) boulangeries du quartier. Annie Maltais communiquera avec lui pour les dates, autour de la fin mai.

10. PROJET RUE-ÉCOLE

Claire Martin expose les enjeux de sécurité routière liés au débarcadère sur la rue Boyer, considérant la mixité des utilisateurs (vélos, trottinettes, piétons, voitures) et la densité du trafic à l'heure de pointe. Le site « Changer les règles du jeu » du Centre d'écologie urbaine met à disposition de la documentation et offre de l'accompagnement pour l'élaboration d'un dossier auprès de l'arrondissement.

Claire Martin a rendez-vous avec une responsable du projet, elle se propose pour monter le dossier avec la personne attitrée. Il s'agirait, entre autres, de fermer la portion de la rue Boyer entre la rue Villeray et Du Rosaire entre 7h45 et 8h30 à l'arrivée des élèves.

11. RAPPORT ANNUEL (Information)

Le rapport annuel doit être présenté après la dernière rencontre du CÉ de l'année, au plus tard à la deuxième semaine de juin. Catherine Grenier propose de le faire à partir du gabarit de l'an dernier.

12. POINTS D'INFORMATION

12.1 DIRECTION

12.1.1. Organisation scolaire 26-27

Martin Malo présente le document des groupes selon les niveaux et selon les inscriptions à ce jour. Le nombre de groupes est porté à 24, soit un de plus que cette année (une classe combinée 3e et 4e année). Certains postes sont en affichage.

12.1.2. Projet éducatif

La journée pédagogique institutionnelle du 24 avril a été très appréciée. Les enseignants avaient accès à plusieurs types d'ateliers par niveau. Les capsules vidéo de ces ateliers sont toujours accessibles. Au préalable, des contenus par besoins identifiés ont été affichés, favorisant les échanges entre les pairs. Des conseillers pédagogiques ont donné des ateliers en virtuel. Par ailleurs, la direction a terminé les 2e rencontres professionnelles avec chaque enseignant. Un des objectifs est de soutenir dans la mise en place des moyens du projet éducatif.

12.1.3. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Le code de vie a été révisé, notamment avec les balises au sujet de l'utilisation du téléphone cellulaire par les élèves.

Pour le plan de lutte, M. Rojas, psychoéducateur, viendra partager le bilan au prochain CÉ.

12.1.4. Bienvenue à la maternelle

La journée de bienvenue pour les futurs élèves du préscolaire est planifiée pour la journée pédagogique du 27 mai. Cette journée permet un premier contact des enfants avec l'école et de démystifier la rentrée scolaire. Les observations et documents des parents aident à la composition des groupes. Catherine Grenier propose que le CÉ et l'OPP soient présents pour faire rayonner les comités de parents auprès de la relève. Claire Martin, présidente du CÉ, sera présente à cette journée.

12.1.5. Reconnaissance des bénévoles

En lien avec la semaine de l'action bénévole, qui s'est déroulée du 19 au 25 avril 2026, un message de remerciement a été publié le 23 avril sur les réseaux sociaux de l'école Marie-Favery CSSDM.

12.1.6. Semaine des éducatrices et éducateurs

La semaine des éducatrices et éducateurs aura lieu du 11 au 15 mai 2026. La direction soulignera leur travail pendant la semaine. Le CÉ indique qu'il poursuivra son initiative avec la rédaction des cartes individuelles pour les remercier de leur contribution.

12.1.7. Circulation autour de l'école

Deux (2) courriels ont été envoyés à la direction concernant des incivilités et enjeux de sécurité au débarcadère de la rue Boyer, à l'arrivée du matin. Le SPVM a été informé et une surveillance accrue sera mise en place dans les prochaines semaines. La direction s'engage à rediffuser, rapidement, les zones permises de débarcadère automobile pour permettre une mise à niveau pour tous les parents.

12.1.8. Suivi formation obligatoire membres du CÉ

Martin Malo rappelle le contenu disponible sur le site de formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement.

12.2. REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

12.2.1. Dernière rencontre

Martin Saint-Onge présente les faits saillants du comité de parents CSSDM. Le sujet principal est l'application de la Loi 94, un napperon explicatif a été déposé pour faciliter la compréhension des impacts pour tous.

12.3. OPP


12.3.1. Dernière rencontre

Le compte rendu du 13 avril a été transmis à la direction et à la présidente.


- 22 mai : Foire du livre & des jeux
- 5 juin : Fiesta du vélo

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant complété, la séance prend fin à 20 h 50.



Présidence



Direction d'établissement